



COMMUNIQUÉ

N° : 28

Résolution : Les compagnies aériennes s'engagent à améliorer les conditions de voyage des passagers handicapés

2 juin 2019 (Séoul) – La 75^e Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association du transport aérien international (IATA) a adopté à l'unanimité une résolution visant à améliorer l'expérience de voyage aérien d'environ un milliard de personnes dans le monde vivant avec un handicap.

L'AGA confirme l'engagement des compagnies aériennes de garantir à ces passagers l'accès à des voyages sûrs, fiables et respectueux de leur dignité, et elle demande aux gouvernements de s'appuyer sur les principes fondamentaux de l'IATA pour répondre aux besoins des passagers handicapés.

Ces principes visent à diriger l'attention vers l'accessibilité plutôt que le handicap, et à favoriser l'inclusion en incitant l'industrie du voyage et les gouvernements à harmoniser les règlements, tout en assurant la clarté et l'uniformité auxquelles les passagers s'attendent.

« Les compagnies aériennes étaient en avance sur leur époque il y a 50 ans lorsqu'elles ont établi des normes pour que les personnes handicapées aient accès aux voyages aériens. Mais nous devons maintenant aller plus loin. Le nombre de ces personnes voyageant par avion devrait augmenter considérablement avec l'accroissement et le vieillissement des populations. Nous saluons la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. Avec la résolution d'aujourd'hui, l'industrie s'engage à faire en sorte que les passagers vivant avec un handicap puissent voyager en toute sécurité et en toute dignité », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

La résolution demande que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) adopte les principes fondamentaux de l'IATA comme base pour les initiatives multilatérales en matière d'accessibilité des passagers handicapés. Ce travail est vital pour l'harmonisation des lois et règlements nationaux, sans quoi on obtiendrait un ensemble hétéroclite d'exigences confondantes, voire contradictoires, pour les passagers et les compagnies aériennes.

Assistance aux personnes en fauteuil roulant

Un sondage de l'IATA auprès de 48 compagnies aériennes révèle que les demandes d'assistance de la part de personnes en fauteuil roulant ont augmenté de 30 % de 2016 à 2017, ce qui met sous pression la qualité des services offerts. Les compagnies aériennes et les aéroports collaborent pour assurer la disponibilité de l'assistance pour les personnes qui en ont besoin. Parallèlement, ils s'emploient à mettre au point d'autres formes d'assistance pour les passagers mobiles, mais qui ne sont pas à l'aise pour s'orienter dans un grand aéroport.

Pour les passagers handicapés qui voyagent avec leurs propres dispositifs d'aide à la mobilité, les dommages durant le rangement sont une préoccupation importante. Les compagnies aériennes travaillent avec les associations de passagers handicapés, les aéroports, les fournisseurs de services d'escale et les autorités de réglementation pour trouver des moyens d'améliorer cette situation. Une des options envisagées serait d'élaborer des procédures normalisées concernant le chargement des aides à la mobilité des passagers.

« Nous savons que plusieurs passagers handicapés dépendent entièrement de leurs dispositifs d'aide à la mobilité, et nous reconnaissons que les dommages causés à ces articles peuvent représenter un problème majeur, voire un traumatisme. Notre objectif est de nous assurer que les passagers handicapés puissent voyager en toute tranquillité d'esprit, sachant que leurs dispositifs d'aide à la mobilité parviendront à destination sans dommage et prêts à fonctionner », a déclaré M. de Juniac.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.